

Publié le
17/07/26

R Prefecture

006-250601499-20260702-2026_07_04-DE
Reçu le 06/07/2026



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

Extrait du registre des délibérations du Syndicat Mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

DÉLIBÉRATION N°2026-07/04 DU 2 JUILLET 2026

MISE A LA RÉFORME DE BIENS

Faute de quorum lors de la séance du Mercredi 1 Juillet 2026 à 17h00, le Comité Syndical du Conservatoire des Alpes-Maritimes s'est réuni le jeudi 2 juillet 2026 à l'Hôtel du Département en salle de réunion n°25 au C.A.D.A.M à Nice. Une deuxième convocation a été adressée par Mme Marie-Amélie GINÉSY, Présidente en exercice, en date du 25 juin 2026 via l'application STELA CONVOC.

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de suffrages exprimés : 20

Nombre de membres présents : 18

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Nombre de membres absents excusés : 43

Pour le Département 06 : Mme Joelle ARINI, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : M. Xavier BECK, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 : M. Yannick BERNARD, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 : Mme Christelle D'INTORNI, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : Mme Céline DUQUESNE, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : Mme Sabrina FERRAND, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : Mme Pascale GUIT-NICOL, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : M. David KONOPNICKI, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 : M. Gérald LOMBARDO, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 : Mme Sébastien OLHARAN, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 : Mme Michèle OLIVIER, Titulaire, Excusée.

Pour le Département 06 : M. Michel ROSSI, Titulaire, Excusé.

Pour le Département 06 (3 voix) : M. Auguste VEROLA, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de ANDON : Mme Carole EISENREICH, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de ASPREMONT : M. Benoît COUBETERGUES, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de BAIROLS : M. Frédéric AUDIBERT, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de BELVÉDÈRE : En attente de désignation.

Pour la Commune de BENDEJUN : Mme Dorothée LORENZETI, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de BEUIL (1 voix) : M. Christian GUILLAUME, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de BLAUSASC (1 voix) : Mme Evelyne LABORDE, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de BREIL-SUR-ROYA (1 voix) : Mme Isabelle SAUVE, Titulaire, Représentée par Katy NICOLAS.

Pour la Commune de CANTARON : M. Christian DI MARTINO, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de CARROS : M. Franck MONTARD, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de CLANS (1 voix) : Mme Céline BICINI, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de COLOMARS (1 voix) : Mme Nicole FALCONETTI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de COURSEGOULES : Mme Marie-Pierre DAVID, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de DRAP (1 voix) : Mme Katy NICOLAS, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de FONTAN : Mme Géraldine ALARCON, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de GILETTE (1 voix) : Mme Isabelle BOCCARON, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de GRÉOLIÈRES : Mme Patricia BUSUTTIL, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de GUILLAUMES (1 voix) : Mme Murielle BAILET-MENARDI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de ISOLA (1 voix) : Mme Francisca BLETRY, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de LA BRIGUE : Mme Sonia LANTERI, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de LA PENNE : M. Patrick BRILLAUULT, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de LA ROQUETTE SUR VAR : M. Philippe BRUSCHI, Excusé.

Pour la Commune de LA TOUR SUR TINEE : M. Louis FERRARI, Excusé.

Pour la Commune de LANTOSQUE : M. Jean THAON, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de L'ESCARÈNE : M. Hervé FOUQUET, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de LEVENS (1 voix) : Mme Michèle CASTELLS, Titulaire, Représentée par Francisca BLETRY.

Pour la Commune de LUCÉRAM : En attente de désignation.

Pour la Commune de MALAUSSENE : M. Jean-Pierre CASTIGLIA, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de MOULINET : En attente de désignation.

Pour la Commune de PEILLE : M. Cyril PIAZZA, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de PEILLON : M. Jean-Marc RANCUREL, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de PÉONE (1 voix) : Mme Marie-Amélie GINÉSY, Présidente, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de PUGET-THENIERS (1 voix) : Mme Anne-Marie REDELSPERGER, Titulaire, Présente.

Pour la Commune de RIMPLAS : En attente de désignation.

Pour la Commune de ROQUEBILLÈRE : M. Romain GUINTRAND, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de ROQUESTERON : Mme Annick GODART, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE : M. Thibault DESOMBRE, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE (1 voix) : Mme Isabelle LOMBARD, Titulaire, Représentée par Mme BICINI Céline.

Pour la Commune de SAINT-MARTIN-DU-VAR : Mme Michèle GARDONCINI, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de SAINT-MARTIN-VÉSUBIE (1 voix) : M. Jean-Baptiste BACCIALON, Suppléant, Présent.

Pour la Commune de SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE (1 voix) : Mme Jeannine MAESTRI, Suppléante, Présente.

Pour la Commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY : Mme Nicole BRUNN ROSSO, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de SIGALE : M. Rémy AUGIER-SASSY, Titulaire, Excusé.

Pour la Commune de SOSPEL (1 voix) : M. Renaud DETOEUF, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de TENDE : M. Alain BOUCHARINC, Titulaire, Excusé.

AR Prefecture

006-250601499-20260702-2026_07_04-DE
Reçu le 06/07/2026

Extrait du registre des délibérations du Syndicat Mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

Pour la Commune de TOURRETTE LEVENS (1 voix) : M. Bertrand GASIGLIA, Titulaire, Présent.

Pour la Commune de VALDEBLORE : Mme Corinne GIUGE GIODANO, Titulaire, Excusée.

Pour la Commune de VILLARS-SUR-VAR : Mme Marion GUILLAUME, Titulaire, Excusée.

Madame la Présidente expose aux membres du Comité Syndical :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n° 2023-12/03 du Comité Syndical en date du 20/12/2023 fixant les durées d'amortissements des immobilisations en M57 ;

CONSIDÉRANT les obligations qui incombent à l'ordonnateur de tenir un inventaire comptable permettant un suivi exhaustif des immobilisations du CAM, ainsi qu'au Comptable Public de tenir en parallèle un état de l'actif du bilan ;

CONSIDÉRANT que la mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif pour sa valeur nette comptable (valeur historique déduction faite des amortissements éventuels) en cas de destruction ou mise hors service d'une immobilisation ;

CONSIDÉRANT que le Conservatoire des Alpes-Maritimes est propriétaire d'un certain nombre de biens devenus obsolètes ou hors d'usages, il est nécessaire de prononcer leur mise à la réforme et ce conformément au tableau suivant :

Compte	N° Inventaire	Désignation	Date	Valeur d'acquisition	Amortissements Antérieurs	Valeur Nette Comptable
21838	01 M	STANDARD TELEPHONIQUE ALCATEL	20/06/2005	3 767.40 €	3 767.40 €	- €
21838	1011 INV	ORDINATEUR TOUR SAMSUNG	16/03/2011	848.30 €	848.30 €	- €
21838	1021 INV	MICRO-CHAINE HIFI EXAMENS	24/06/2011	169.00 €	169.00 €	- €
21838	1071 INV	ENREGISTREUR ZOOM Q3HD	22/02/2012	450.60 €	450.60 €	- €
21838	1081 INV	NOTEBOOK RC730	21/03/2012	820.00 €	820.00 €	- €
21838	1091 INV	RADIO CD PHILIPS AZ1880	13/04/2012	649.50 €	649.50 €	- €
21838	1121 INV	ORDINATEUR HP 4730 S	18/07/2012	876.67 €	876.67 €	- €
21838	1141 INV	ORDINATEUR PORTABLE HP	06/09/2012	688.00 €	688.00 €	- €
21838	1142 INV	ORDINATEUR TOUR HP	06/09/2012	1 267.00 €	1 267.00 €	- €
21838	1143 INV	ORDINATEUR TOUR HP	06/09/2012	1 267.00 €	1 267.00 €	- €
21838	1144 INV	ECRAN ORDINATEUR PHILIPS	14/12/2012	89.90 €	89.90 €	- €
21838	1181 INV	RADIO CD PHILIPS AZ1880	06/12/2012	389.97 €	389.97 €	- €
21838	1201 INV	ECRAN ORDINATEUR PHILIPS	06/09/2012	89.89 €	89.89 €	- €
21838	1221 INV	POSTE RADIO CD PANASONIC	05/08/2013	899.95 €	899.95 €	- €

AR Prefecture

006-250601499-20260702-2026_07_04-DE

Reçu le 09/07/2026

MISE A LA RÉFORME DE BIENS

DÉLIBÉRATION N°2026-07/04 DU 2 JUILLET 2026

Extrait du registre des délibérations du syndicat mixte

Conservatoire des Alpes-Maritimes

250 601 499 00032

21838	1241 INV	TELEPHONE FIXE SANS FIL	04/11/2013	141.13 €	141.13 €	- €
21838	1351 INV	MICRO-CHAINE SONY	21/11/2013	139.00 €	139.00 €	- €
21838	1521INV	DISQUES SERVEUR	19/05/2014	155.66 €	155.66 €	- €
21838	160 M	SCANNER HP SCANJET 2400	29/03/2004	152.80 €	152.80 €	- €
21838	1641INV	ORDINATEUR PORTABLE HP	11/02/2015	394.90 €	394.90 €	- €
21838	166 M	ORDINATEUR PORTABLE HP	31/12/2004	1 642.00 €	1 642.00 €	- €
21838	1661INV	ECRAN ORDINATEUR 24P PHILIPS	11/02/2015	149.00 €	149.00 €	- €
21838	167 M	ORDINATEUR PORTABLE NBA ACER	28/02/2005	2 366.88 €	2 366.88 €	- €
21838	168 M	ORDINATEUR PORTABLE MICROCOM	30/04/2007	696.56 €	696.56 €	- €
21838	169 M	ORDINATEUR PORTABLE MICROCOM	30/04/2007	696.56 €	696.56 €	- €
21838	170M	ORDINATEUR TOSHIBA P200	16/11/2007	784.77 €	784.77 €	- €
21838	171 M	ORDINATEUR PORTABLE ACER TRAVELMATE	10/10/2008	627.30 €	627.30 €	- €
21838	1771 INV	ORDINATEUR PORTABLE	05/10/2016	599.00 €	599.00 €	- €
21838	45 M	LOGICIEL INVENTAIRE MAGISTER	01/01/2005	992.68 €	992.68 €	- €
21838	470 M	ORDINATEUR SERVEUR INFOTECHNIC	22/02/2007	1 602.81 €	1 602.81 €	- €
21838	52 M	ORDINATEUR COMPAQ PRESARIO	19/01/2004	988.00 €	988.00 €	- €
21838	53 M	ORDINATEUR COMPAQ PRESARIO	19/02/2004	1 194.90 €	1 194.90 €	- €
21838	54 M	ORDINATEUR CELERON	20/06/2004	1 794.00 €	1 794.00 €	- €
21848	1441 INV	RANGEMENT ETAGERES	21/11/2013	629.28 €	629.28 €	- €
21848	1461 INV	RECOUVREMENT ETAGERES	21/11/2013	53.62 €	53.62 €	- €
21848	1471 INV	LOT AMEUBLEMENT : 7+1 BUREAUX/7 CAISSONS/2	17/12/2013	5 487.17 €	5 487.17 €	- €
21848	1481 INV	LOT AMEUBLEMENT : 6 RAYONNAGERECOUVREMENT	17/12/2013	1 178.69 €	1 178.69 €	- €
21848	1491INV	CAISSON BUREAU RANGEMENT	15/01/2014	1 071.42 €	1 071.42 €	- €
21848	1501INV	RANGEMENT BAS 2P POMMIER	15/01/2014	223.26 €	223.26 €	- €
21848	1511INV	ARMOIRE 90 180 45 PARTITIONS	04/09/2014	418.80 €	418.80 €	- €
21848	1551INV	MASSICOT CISAILLE	15/10/2014	342.00 €	342.00 €	- €
2188	1894 INV	LUTRINS DE CONCERT	20/03/2024	114.00 €	114.00 €	- €
2188	202 IN	TAMBOUR D'EAU FUZEAU 35/25	27/10/2004	31.50 €	31.50 €	- €

AR Prefecture006-250601499-20260702-2026_07_04-DE
Reçu le 04/07/2026**MISE A LA RÉFORME DE BIENS****DÉLIBÉRATION N°2026-07/04 DU 2 JUILLET 2026**

Extrait du registre des délibérations du syndicat mixte

Conservatoire des Alpes-Maritimes

250 601 499 00032

2188	203 IN	TAMBOUR D'EAU FUZEAU 40/28	27/10/2004	39.00 €	39.00 €	- €
2188	204 IN	TAMBOUR FUZEAU 45/32	27/10/2004	113.00 €	113.00 €	- €
2188	216 IN	GRELOTS FUZEAU DIAM 29 MM	27/10/2004	7.20 €	7.20 €	- €
2188	217 IN	GRELOTS FUZEAU DIAM 24 MM	27/10/2004	5.15 €	5.15 €	- €
2188	218 IN	CLOCHETTES SACHET DE 13	27/10/2004	89.00 €	89.00 €	- €

Il est donc proposé au Comité Syndical de prononcer la mise à la réforme et la sortie de l'inventaire des biens énumérés dans le tableau ci-dessus et d'autoriser Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

**OÙ L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

- I. **APPROUVE** la mise à la réforme et la sortie de l'inventaire des biens énumérés dans le tableau ci-dessus ;
- II. **AUTORISE** la Présidente à signer le certificat administratif d'apurement de l'inventaire comptable des immobilisations correspondant ;
- I. **AUTORISE** la Présidente à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

La Présidente,
Marie-Amélie GINESY
Maire de Péone

